

Cachet de l'école :  
**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**  
 Rue des Écoles  
 73350 BOZEL  
 Tél. 04 79 55 03 14

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.



**PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**  
 Appel à ADHESIONS 2022/2023

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 680 enfants pour un montant de plus de 33 000€. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations est proposée sous forme de bourse pour, le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...)

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale).

L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAS).

**La cotisation élève s'élève à 2,50 €**

Les parents d'élèves et les amis de l'école peuvent aussi être Membres de cette association à caractère social, éducatif et coopératif. Pour cela, il leur est demandé de verser une cotisation de 18 € par année scolaire.

Il est également possible de verser un don. Cotisations et dons donnent droit à 66% de déduction d'impôt. Exemple : pour 30 €, la dépense réelle ne sera que de 10,20 €.

Au nom de l'Association Départementale des Pupilles de l'enseignement public et de tous les enfants qui sont ou seront aidés, nous vous remercions pour votre soutien.

Pour les Enseignants,  
 Le Directeur ou la Directrice.

Coupon ci-dessous à retourner à l'école  
**Association Départementale des PEP 73**  
 COTISATIONS 2022-2023

Je soussigné(e) M. .... parent(s) de l'élève  
 (NOM – Prénom de l'élève) ..... CLASSE : .....

déclare verser aux projets de l'Association Départementale des PEP la somme de ..... €  
 par :  espèces  chèque à l'ordre de : ADPEP73

correspondant à :

Participation	Cotisation (s) élèves à 2,50 €	Cotisation (s) adultes à 18 €	Don libre
		<small>(66% de déduction d'impôts possible sur la somme versée)</small>	
Montant			

Le ..... Signature

Cachet de l'école :  
**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**  
 Rue des Écoles  
 73350 BOZEL  
 Tél. 04 79 55 03 14

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.



**PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**  
 Appel à ADHESIONS 2022/2023

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 680 enfants pour un montant de plus de 33 000€. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations est proposée sous forme de bourse pour, le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...)

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale).

L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAS).

**La cotisation élève s'élève à 2,50 €**

Les parents d'élèves et les amis de l'école peuvent aussi être Membres de cette association à caractère social, éducatif et coopératif. Pour cela, il leur est demandé de verser une cotisation de 18 € par année scolaire.

Il est également possible de verser un don. Cotisations et dons donnent droit à 66% de déduction d'impôt. Exemple : pour 30 € la dépense réelle ne sera que de 10,20 €.

Au nom de l'Association Départementale des Pupilles de l'enseignement public et de tous les enfants qui sont ou seront aidés, nous vous remercions pour votre soutien.

Pour les Enseignants,  
 Le Directeur ou la Directrice.

Coupon ci-dessous à retourner à l'école  
**Association Départementale des PEP 73**  
 COTISATIONS 2022-2023

Je soussigné(e) M. .... parent(s) de l'élève  
 (NOM – Prénom de l'élève) ..... CLASSE : .....

déclare verser aux projets de l'Association Départementale des PEP la somme de ..... €  
 par :  espèces  chèque à l'ordre de : ADPEP73

correspondant à :

Participation	Cotisation (s) élèves à 2,50 €	Cotisation (s) adultes à 18 €	Don libre
		<small>(66% de déduction d'impôts possible sur la somme versée)</small>	
Montant			

Le ..... Signature